

Sujet : [INTERNET] contribution

Date : Tue, 26 Mar 2024 09:19:59 +0100

Pour : ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr

Je m'oppose à ce projet de 67 hectares de panneaux photovoltaïques sur des terres naturelles et agricoles.

Depuis 2021, je propose des randonnées avec des ânes de bât depuis les berges du canal sur les chemins de randonnées qui traversent différents paysages. Les parcours (que je déposerai en mairie) traversent le futur projet. Les différents paysages vont se transformer en un seul et même paysage de parcelles remplies de panneaux photovoltaïques : quelle merveilleuse randonnée ! Surtout que certains passages sont exemptés de haies pour masquer la vue, comme par exemple le chemin qui longe le petit étang. Depuis celui-ci le randonneur aura une vue directe sur les panneaux sans qu'aucune haie n'ait été prévue.

De plus, pendant les travaux de ce projet, - travaux qui vont durer combien de temps ? – je ne pourrais plus exercer mon activité car les chemins ne seront, au mieux plus praticables, au pire interdits au public à cause des engins ... Enfin, c'est ce que j'imagine, car le promoteur n'a toujours pas répondu à cette question posée en février.

Non seulement le promoteur du projet qui va détruire mon cadre de vie et mon activité professionnelle ne réponds pas aux questions éventuelles que je peux me poser mais il n'a même pas pris la peine de venir avertir la population de son projet, ce qui m'aurait peut-être fait réfléchir à l'opportunité de créer cette activité.

Après avoir lu l'étude d'impact, celle-ci me semble incomplète. Ce qui est corroboré par le compte-rendu de la MRAE qui est très critique sur celle-ci.

Je relève également l'avis défavorable de la chambre d'agriculture : ce qui me conforte dans l'idée que des terres céréalières doivent maintenir leur vocation première de produire de l'alimentation.

Je remarque que la CDPENAF quant à elle émet un avis favorable mais, dans le compte rendu de cette commission, il est stipulé que l'un des bénéficiaires (à double titre : personnel et au titre de son mandat) présente lui-même son dossier et que le projet reçoit un avis favorable à 8 voix pour sur 16 votants.

Ce projet, qui ne préserve ni les paysages ni les habitants (certaines habitations vont être cernées sur trois côtés) est trop grand et situé à environ 8,5km d'un projet similaire d'une soixantaine d'hectares, porté par le même promoteur !

Jusqu'où allons-nous détruire notre campagne et notre nature ?

La politique énergétique actuelle ne doit pas être une excuse pour détruire encore plus notre agriculture. Commençons par mettre des panneaux sur tous les toits de nos entrepôts, magasins, usines, friches industrielles, parking... puis si tout ça ne suffit pas, réfléchissons à de l'agrivoltaïsme où l'agriculture serait encore la principale activité (et donc principal revenu) de l'exploitant !

Dans le projet de Parnay – Dun sur Auron, les terres céréalières vont être **transformées** en prairie pour accueillir un élevage de 250 brebis.

Vous trouverez en PJ : mail adressé au porteur de projet - resté sans réponse

Parcours de randonnée utilisé depuis 2021 par Dun pas d'âne

AB

Sujet : projet photovoltaïque Dun sur Auron/Parnay

Date : Sat, 24 Feb 2024 07:26:38 +0000

Pour : TRICOT Ralph <ralph.tricot@jpee.fr>

Bonjour Monsieur,

Malheureusement, le vendredi soir est le jour qui rassemble le plus d'adhérents compte tenu des contraintes professionnelles et personnelles de la majorité.

Aucune présentation publique du dossier aux habitants de Dun sur Auron n'a eu lieu et ceux-ci n'auront pas eu la possibilité d'être informés en amont et ne pourront prendre connaissance du dossier complet qu'auprès des mairies et du commissaire enquêteur.

Certains habitants de Parnay ont assisté à la présentation que vous avez faite dans cette commune et quelques questions restent en suspens :

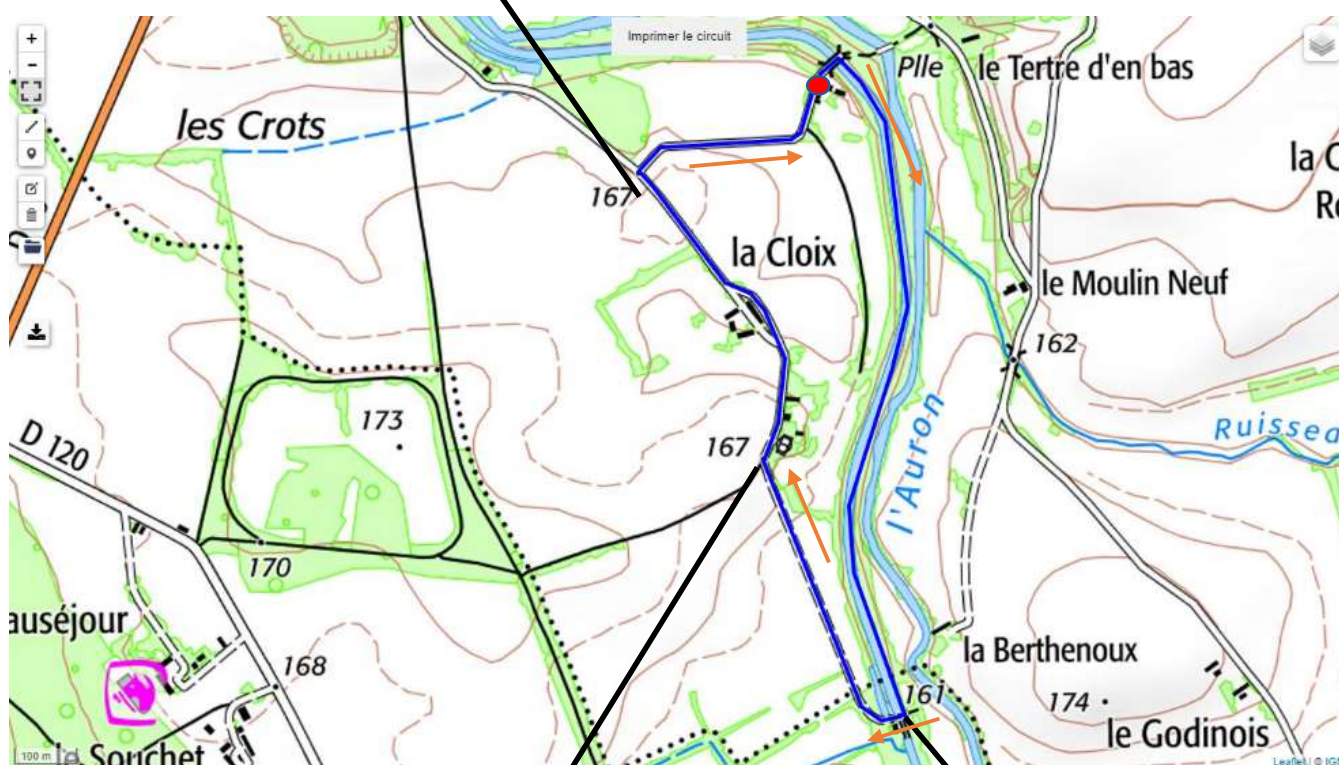
- Il semblerait qu'il n'y ait pas de haies prévues le long du chemin qui longe le petit étang sur la parcelle en face du Souchet.

Pouvez-vous nous confirmer cette information et nous indiquer, le cas échéant, la raison de ce choix ?

- Les travaux, qui vont durer un certain temps vont avoir des conséquences non négligeables sur notre quotidien. Mais, où vont passer les nombreux engins et véhicules nécessaires à la mise en œuvre du chantier ?
- Avez-vous pris en compte l'activité de randonnée qui se trouve au cœur du projet? Avez-vous prévu de ne bloquer aucun chemin afin que l'activité touristique en place puisse continuer ?
- L'absence d'information de la population dunoise sur les conséquences d'un tel va et vient d'engins de chantier dans une impasse est-elle une façon de masquer un manquement dans la prise en compte de l'impact sur la population autochtone ?

Nous restons dans l'attente de votre retour au sujet de ces interrogations.

Circuit découverte



Feuille de route

Départ

Prendre à Droite au portail

Traverser le pont et prendre à droite

Continuer sur le bord du canal jusqu'à la maison éclésièrè (photo 1)

Traverser le pont et rejoindre le chemin en terre

Continuer jusqu'à récupérer une route goudronnée (photo 2)

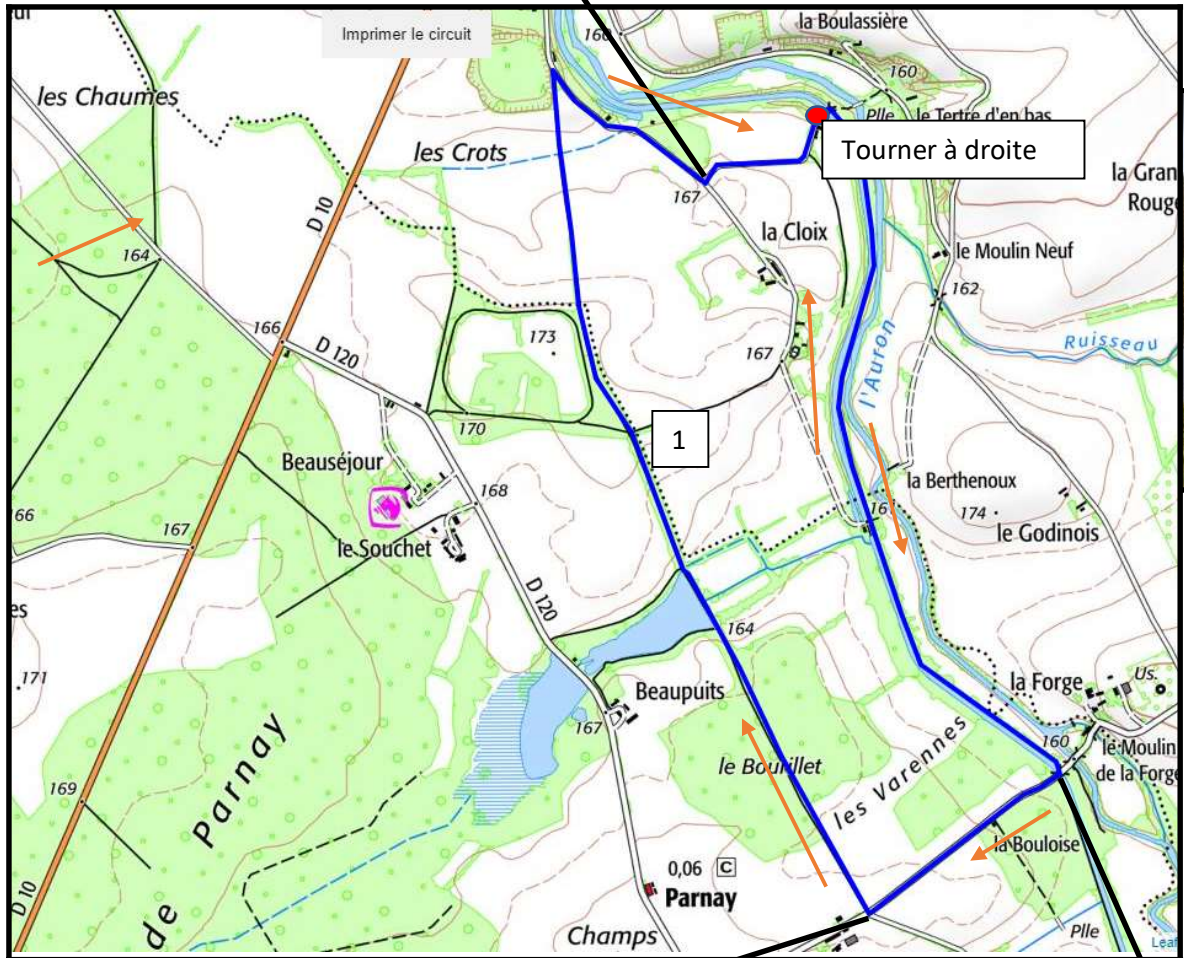
A la prochaine intersection (photo 3) prendre à droite.

Arrivée

CIRCUIT 6km



2



Feuille de route

Départ

Prendre au portail à droite. Traverser le pont, tourner à droite et suivre le canal jusqu'à une route goudronnée (photo 1)

Tourner à droite sur la route jusqu'à croiser un chemin à droite (photo 2)

Emprunter ce chemin

Suivre ce chemin jusqu'à la route goudronnée (vous traversez un bout de forêt, longez une rive d'un étang sur votre gauche et cheminez le long de différents pré et champs)

Au bout du chemin, prendre la route à droite jusqu'au prochain croisement.

Au croisement (photo 3), prendre à gauche.